Réf. Farde e-Assemblées : 2667410

N° OJ : **23**

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/09/2025

Objet : Asbl "Urban Generations".- Convention de partenariat 2025 (Urban Sessions - Brussels).- Aide logistique.

Le Conseil communal,

Considérant les répercussions d'ordre touristique et économique qu'engendrent l'édition 2025 des "Urban Sessions - Brussels";

Considérant les retombées en termes d'image pour la Ville de Bruxelles en mettant en valeur la diversité de la culture et du sport urbain ;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'attractivité du centre-ville;

Considérant l'importance pour la Ville de promouvoir des festivités, de les rendre accessible sur son territoire et de mettre en valeur son patrimoine;

Considérant que la Ville de Bruxelles et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement.

Il est proposé au Collège des Bourgmestre et Echevins:

1) d'adopter la convention de partenariat ci-jointe;

2) d'adopter le projet d'arrêté du Conseil communal;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et l'asbl "Urban Generation" pour l'édition 2025 est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)